

capable de fabriquer cette production. Si tel est le but, c'est normal. Mais je considère comme anormal, dans la conjoncture actuelle, qu'un certain nombre de personnes «valides», pour avoir accès aux biens, à la production offerte, doivent y avoir participé par leur travail, en avoir retiré un salaire, ce qui constitue leur pouvoir d'achat. Si elles ne font pas cela, elles doivent se priver.

Par conséquent, si l'on tient compte de la seconde considération il est donc anormal qu'il y ait plus de 600,000 travailleurs privés de salaire hebdomadaire. Cela diminue le pouvoir d'achat de plusieurs millions de citoyens et empêche notre régime économique de remplir pleinement son rôle, soit d'assurer à tous et à chacun une honnête aisance ou tout au moins le strict minimum vital.

Pourtant, chaque jour, à l'ouverture des séances de la Chambre, nous sentons le besoin de demander à Dieu de nous donner le pain quotidien. Il suffit d'observer un peu pour nous rendre compte que Dieu répond généreusement à nos demandes. Considérons, par exemple, l'abondance de nos richesses naturelles. L'immense production de toutes sortes qui est réalisée et dont nous avons les moyens d'augmenter davantage. Mais, malheureusement, il y a un autre dieu qui s'interpose entre lui et les hommes: c'est le dieu de l'argent qui est devenu le maître absolu du ministre des Finances (M. Benson) et de ceux des provinces. C'est lui le père de tous les trusts qui exploitent l'humanité et qui empêchent notre système économique d'être efficace dans le secteur de la distribution.

C'est contre cette dictature que les créditistes se battent. Nous savons au départ que la bataille sera difficile, mais nous avons le devoir de lutter plus que jamais, afin de rendre ce dieu de l'argent serviteur du peuple, comme il se doit. Nous luttons contre le plus puissant des trusts, celui qui, comme une pieuvre dont les tentacules fouillent partout à la fois, contrôle tout pour un seul motif, soit le profit, sans se soucier du bien-être de la population.

• (9.50 p.m.)

Notre production agricole est très abondante, mais en raison de la théorie économique du gouvernement, il faudra réduire cette production pour qu'elle corresponde aux besoins du marché. L'honorable ministre de l'Agriculture disait aujourd'hui que les agriculteurs doivent s'accommoder des conditions du marché. Pourtant, c'est uniquement aux agriculteurs que le gouvernement tient ce langage. Il y a trop de diplômés d'universités et, pourtant, les honoraires des hommes de profession sont loin d'être à la baisse, comme le sont les prix de certains produits agricoles.

Le gouvernement a fait faire une enquête sur la pauvreté au Canada. Il sait maintenant qu'il y a des pauvres dans notre pays et que s'ils jouissaient d'un pouvoir d'achat correspondant à leurs besoins, il serait bien plus facile d'écouler les produits agricoles, et le bill C-176, sur la commercialisation, aurait beaucoup plus de chances d'être efficace.

Sous prétexte d'assurer plus d'aisance aux agriculteurs, le gouvernement décide qu'il faut faire disparaître toutes les petites entreprises agricoles. Le même phénomène se retrouve dans les autres industries. Sous prétexte d'assurer l'efficacité, on veut faire disparaître toutes les petites entreprises, ce qui est dangereux, et les premiers à s'en rendre compte seront certainement les plus puissants de notre société. Les gros poissons, qui se nourrissent de

petits poissons, ont toujours eu assez d'instinct pour ne pas détruire tous les petits, afin d'assurer leur propre subsistance. Est-ce que l'humanité n'aurait pas autant de flair sur ce point? Le temps est venu de garantir aux agriculteurs un revenu juste et raisonnable, car les prix actuels sont nettement insuffisants et plusieurs cultivateurs sont sur la voie de la faillite.

C'est le cas des producteurs de viande de porc et de poulets à griller. J'ai en main une lettre datée du 22 décembre 1970, qui m'a été adressée par un dénommé Vézina, de Sainte-Justine, dans la circonscription de Belchasse, et dans laquelle on peut lire ceci:

... le prix des grains de provende sont aux éleveurs, chez Benguy, à Québec, orge 1 feed: \$2.78 les cent livres; l'avoine \$2.85 les cent livres; le blé \$2.78½ les cent livres; le maïs jaune américain grande n° 3: \$3.24½ les cent livres et aussi, aujourd'hui, le prix du lard est \$0.23 la livre; le broiler, \$0.16 la livre et le poulet à rôtir, \$0.21 la livre.

Et l'auteur de cette lettre de poursuivre:

Monsieur Lambert, comparons les prix du grain à pareille date l'an dernier, 22 décembre 1969: orge 1 feed \$2.12½ le cent...

...comparativement à \$2.78,...

...avoine 1 feed \$2.18 les cent livres...

...comparativement à \$2.78½, et...

... à la même époque, l'an dernier, alors que cette année, il est à 23c.

... le lard valait \$0.37 la livre...

... à la même époque, l'an dernier, alors que cette année, il est à 23c...

... le poulet à rôtir, \$0.29 la livre,...

... et il est présentement à 16c.

Ça ne marche pas dans ces conditions.

Et il a écrit ce qui suit:

Ici, dans la région, nous avions du poulet de grill à Saint-Magloire, Saint-Camille et aussi à Sainte-Sabine, les éleveurs perdent beaucoup d'argent et, présentement, les poulaillers sont vides et les éleveurs ne peuvent pas nous payer.

Je continue la citation.

C'est la même chose pour les éleveurs de porcs qui ont presque tous discontinué avec des dettes envers nous.

Il terminait en disant:

Notre région commençait à développer des spécialités d'élevage que nous finacions, c'est un échec et si les prix des grains ne baissent pas, notre commerce est voué à une faillite, c'est regrettable, mais les économies de toute ma vie et j'ai 56 ans, et la société du Prêt agricole fédéral ne veut plus prêter aux cultivateurs du haut du comté, je peux vous fournir des noms de gens qui ont été refusés. Qu'en pensez-vous, monsieur Lambert?

Qu'est-ce que j'en pense? Je l'ai dit au début: il faut assurer à ces producteurs la possibilité de vendre leurs produits à un prix qui leur permettrait de réaliser un profit, pour qu'ils puissent vivre convenablement et obtenir leur juste part du revenu national.

Monsieur l'Orateur, il y a également des possibilités de corriger la situation, en établissant de nouvelles industries. On dit parfois: Mais c'est impossible d'établir des industries dans les régions comme l'est de la province de Québec, car cela ne serait pas viable. Pourtant, on a devant les yeux des exemples éloquentes comme celui des Bombardier, à Valcourt, de Vachon, à Sainte-Marie, des Industries provinciales, à Saint-Damien, et de plusieurs